

Liste des servitudes d'utilité publique

Commune : Uzemain

Direction Départementale
des Territoires
des Vosges

A1	BOIS ET FORETS SOUMIS AU REGIME FORESTIER
----	---

Référence du texte législatif : Code forestier

Acte instituant la servitude : Code forestier.

Service responsable : ONF

Désignation de la servitude :

A4	LIBRE PASSAGE LE LONG DES COURS D'EAU NON DOMANIAUX
----	---

Référence du texte législatif : Articles L. 211-7 (I) du Code de l'environnement et articles L. 151-37-1 et R. 152-29 à R. 152-35 du Code rural

Acte instituant la servitude : A.P.N°3.127.63 du 19/09/1963

Service responsable : DDT

Désignation de la servitude :

LE CONEY (à l'aval d'Uriménil) : Affluent de la Saone.

AS1	PROTECTION DES EAUX POTABLES ET MINERALES
-----	---

Référence du texte législatif : Article L215-13 du code de l'environnement, articles L.1321-2, L.1321-2-1 et R.1321-6 et suivants du code de la santé publique - Eaux Minérales : articles L.1322-3 à L.1322-13, R. 1322-17 et suivants, Arrêté du 26 février 2007, Circulaire DGS/EA4 n°2008-30 du 31 janvier 2008, Circulaire DGS n° 2001/305 du 02 juillet 2001

Acte instituant la servitude : Arrêté n°1513/2004 du 16 juin 2004

Service responsable : ARS de Lorraine

Désignation de la servitude :

UZEMAIN (LA XATTE)

EL3	NAVIGATION INTERIEURE - HALAGE ET MARCHEPIED
-----	--

Référence du texte législatif : Articles L.2131-2 à L.2131-6 du Code général de la propriété des personnes publiques

Acte instituant la servitude : Codes fluvial et rural.

Service responsable : Voies Navigables de France

Désignation de la servitude :

Canal de l'Est-branche sud.

I4A TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE - 3ème CATEGORIE

Référence du texte législatif : loi du 15 juin 1906 (art. 12 et 12bis) modifiée, loi de finances du 13 juillet 1925 (art. 298), Loi n° 46-628 du 8 avril 1946 (art. 35) modifiée, décret n°67-886 du 6 octobre 1967 (art. 1 à 4), décret n° 70-492 du 1 juin 1970 modifié.

Acte instituant la servitude :

Service responsable : RTE

Désignation de la servitude :

TRANSPORT - 3°Catégorie. Ligne 150kv. VINCEY - PLOMBIERES.

I4B DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE

Référence du texte législatif : Loi du 15 juin 1906 (art. 12 et 12bis) modifiée, loi de finances du 13 juillet 1925 (art. 298), Loi n° 46-628 du 8 avril 1946 (art. 35) modifiée, décret n°67-886 du 6 octobre 1967 (art. 1 à 4), décret n° 70-492 du 1 juin 1970 modifié.

Acte instituant la servitude :

Service responsable : ERDF - UREL

Désignation de la servitude :

DISTRIBUTION Sur le territoire communal.

PT2 TELECOM. PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES

Référence du texte législatif : Articles L. 54 à L. 56-1 du code des postes et des communications électroniques, Article L. 5113-1 du code de la défense, Articles R. 21 à R. 26 et R.39 du code des postes et des communications électroniques

Acte instituant la servitude : Décret du 06/05/1981

Service responsable : ANFR

Désignation de la servitude :

Faisceau hertzien centre de BEUVEZIN-Le Genovre (54 08 006) vers centre de Saint Maurice sur Moselle-Fort du Ballon de Servance (88 08 006)

PT3B TELECOMMUNICATIONS - TELEPHONE - TELEGRAPHE : DISTRIBUTION

Référence du texte législatif : Articles L. 45-9, L. 48 et R. 20-55 à R. 20-62 du code des postes et des communications électroniques

Acte instituant la servitude :

Service responsable : FRANCE TELECOM

Désignation de la servitude :

DISTRIBUTION Sur le territoire communal.